

à en finir avec lui. Je voudrais lui dire que j'admire sa réputation et son habileté à parler du Règlement; j'admire la façon dont il participe aux débats de la Chambre. Cependant, je voudrais lui dire qu'il y a au moins 112 députés de ce côté qui voudraient prendre la parole aussi souvent que lui; mais je vous demande, monsieur le président, quel chaos nous aurions à la Chambre s'il nous fallait avoir 265 Stanley Knowles!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je devrais moi aussi avoir l'œil sur la porte au cas où une certaine personne entrerait. Est-ce que je puis dire que j'ai été estomaqué de constater le nombre de députés conservateurs qui n'ont absolument rien compris à la question? Cela a été aujourd'hui le fait du ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration, du ministre des Finances...

**L'hon. M. Fulton:** Personne n'est au pas, sinon Stanley.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** ...et de l'adjoint parlementaire au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. C'est vrai aussi sans doute de ceux à qui ont doit les applaudissements que nous avons entendus sur les banquettes reculées. Il n'est nullement question de mettre en doute l'opportunité de la dépense visée ici. Il n'est nullement question de mettre en doute la régularité parfaite de la procédure suivie par le gouvernement, qui s'est en effet conformé à la lettre aux exigences légales, ayant effectivement déposé des documents où figurait la liste des mandats du Gouverneur général. Mais les autres gouvernements n'ont pas agi autrement.

Ce qui nous gouverne nous, dans ce Parlement-ci, monsieur le président, ce n'est pas seulement la lettre de la loi, mais la tradition, la coutume. Or la tradition et la coutume de notre Parlement veulent que non seulement on nous renseigne en déposant des documents sur le bureau, mais qu'on inscrive aux crédits supplémentaires ultérieurs un poste pertinent visant le montant intéressé par ces mandats du Gouverneur général. Voilà ce qu'on n'a pas fait cette fois-ci. Voilà ce qui est différent, voilà ce qui est changé. Voilà la question en litige aujourd'hui. Tout ce que mes amis qui siègent en face avaient à faire s'ils ne voulaient pas d'un si long débat, débat qui se prolonge maintenant au delà de ce que le ministre avait prévu, c'était d'admettre que les usages de bien des années de notre histoire étaient peut-être justes et qu'ils devaient rentrer dans le rang en faisant ce qu'on a toujours fait auparavant.

[M. Hamilton (York-Ouest).]

Je ne veux pas dire plus qu'un mot ou deux sur les reproches qu'on me fait en disant que j'aurais dû soulever la question plus tôt. Quand un tort a été commis, quelqu'un doit le signaler dès qu'il s'en rend compte. Or, ce n'est qu'hier, en me fondant sur des données que j'ai obtenues, que je m'en suis rendu compte. C'est la première occasion que j'ai eue depuis de soulever la question. Il y a eu aussi les propos absolument puérils sur notre inaptitude à mettre le gouvernement au défi. L'honorable député qui siège en face n'ignore certainement pas qu'à la présente session, nous, dans notre coin de la Chambre, avons proposé plusieurs motions de défiance. Nous avons voté pour chacune de nos motions de défiance. Nous avons aussi voté pour des motions de défiance proposées par certains autres députés. En réalité, la seule que nous n'ayons pas votée a été celle du 20 janvier, ce qui a fait penser que les libéraux étaient meilleurs que les conservateurs. C'était un amendement stupide. Nous ne l'avons pas voté car nous avons pensé que cette décision devait être prise par la population canadienne. Nous sommes enchantés qu'elle ait bientôt l'occasion de se prononcer.

Après que mes honorables amis vis-à-vis aient refusé de s'attaquer au problème et se soient perdus dans des discours hors de propos, le ministre des Finances a été ramené au fait par la question que lui a posée le chef de l'opposition. Il a fait un long discours dans lequel il n'a même pas mentionné la question directe que le chef de l'opposition lui avait adressée. Le chef de l'opposition a demandé au gouvernement en face de lui s'il s'engageait à veiller à ce que, après les élections, tout mandat du gouverneur général fasse non seulement l'objet d'un rapport déposé à la Chambre mais aussi l'objet de crédits supplémentaires, afin que le Parlement puisse s'en occuper. Le ministre des Finances n'a pas répondu à la question, n'a pas relevé le défi. Il ne l'a même pas mentionné. Je pense, monsieur le président, que cette question, comme beaucoup d'autres qu'on a refusé d'expliquer ces derniers jours, est de celles auxquelles la population a le droit d'avoir une réponse.

Je tiens à dire que mon chef, l'honorable député de Rosetown-Biggan, est absent aujourd'hui parce qu'il est allé dans les provinces Maritimes, comme il s'y est engagé et y a quelques semaines, pour prononcer des discours au Canadian Club, à Charlottetown et à Halifax. Il a pris le train de Montréal cet après-midi pour se rendre aux Maritimes. Toutefois, j'ai eu une entrevue avec lui hier soir après que j'eus rassemblé mes matériaux sur cette question. Il partage entièrement mon inquiétude à l'égard de ce qui s'est passé. Je lui ai téléphoné à 2 heures aujourd'hui